

Durée de la procédure : **10'**

## ÉTAPES DU PARAMÉTRAGE DE LA COTISATION FCAPEAC EN DSN

### **PARTIE 1 : RÉCUPÉRATION DE LA FICHE DE PARAMÉTRAGE**

### **PARTIE 2 : VÉRIFICATION DU MODULE**

### **PARTIE 3 : PARAMÉTRAGE DSN – MODULE PAR DÉFAUT**

### **PARTIE 4 : PARAMÉTRAGE DSN – MODULE SPÉCIFIQUE**

#### **Section 1 : Recherche de l'organisme et du code DUCS**

#### **Section 2 : Paramétrage organisme**

#### **Section 3 : Paramétrage DSN**

### **PARTIE 5 : DANS LA DSN**

#### **Section 1 : Maille agrégée**

#### **Section 2 : Maille nominative**

Nous vous informons que depuis la période d'emploi du mois d'avril 2024 (dépôt DSN au 5 ou au 15 mai 2024), le Fonds Commun d'Aide au Paritarisme des Entreprises Artistiques et Culturelles (FCAPEAC) est déclaré en DSN.

Si vous êtes concernés, vous avez reçu un mail de la part d'AUDIENS/AGEPRO vous indiquant :

- L'intégration de la cotisation FCAPEAC en DSN.
- La mise à disposition des fiches de paramétrage sur Net Entreprises (avec les prévoyances Audiens).

Le présent document vous permettra d'effectuer les manipulations afin d'intégrer la cotisation FCAPEAC dans la DSN. Ces différentes étapes sont à réaliser pour tous les dossiers concernés par cette cotisation.

**Attention :** la cotisation doit être présente sur les bulletins de paye pour qu'elle puisse être envoyée dans la DSN (il s'agit en principe du module **151220** « **PARITARISME - FCAPEAC** »).

### PARTIE 1 : RÉCUPÉRATION DE LA FICHE DE PARAMÉTRAGE

Dans un premier temps, vous devez récupérer la fiche de paramétrage mise à disposition par Audiens, elle vous donnera les éléments à renseigner dans Studio. Pour cela :

- 1.1. Connectez-vous sur votre espace de dépôt des DSN.
- 1.2. Cliquez sur « **Accéder aux fiches de paramétrage** ».

The screenshot displays the 'Historique des échanges' and 'Récapitulatif' sections of the XOTIS DSN interface. The 'Récapitulatif' section shows a table with columns for 'Déclarations non transmises', 'Déclarations rejetées', and 'Déclarations conformes'. Below this, the 'Dépôt d'un nouveau fichier' section is visible, featuring a 'Choisir un fichier' button and an email address field. The 'Services complémentaires' section at the bottom lists various links, with the link 'Organismes complémentaires : Accéder aux fiches de paramétrage' highlighted by an orange oval.

Date et heure de dépôt	Type d'envoi	Nom du fichier	Etat de prise en compte
Aucun échange effectué pour les 30 derniers jours			

Récapitulatif		pour l'échéance au 05 Août 2023	
Déclarations non transmises	1		
Déclarations rejetées	0		
Déclarations conformes	0		

**Dépôt d'un nouveau fichier**

Choisissez sur "Parcourir" pour sélectionner le fichier à transmettre. Vérifiez les formats autorisés en cliquant [ici](#).

Choisir un fichier  Aucun fichier n'a été sélectionné

Les informations relatives au suivi de vos transmissions (bilans, comptes rendus, certificats...) seront transmises à l'adresse mail suivante : [service-paie@xotis.com](mailto:service-paie@xotis.com). Pour modifier temporairement cette adresse, c'est-à-dire pour un dépôt précis, renseignez la zone ci-dessous prévue à cet effet. Pour modifier l'adresse mail suite à un changement, vous devez modifier les informations relatives à votre inscription.

Cliquez sur le bouton "Envoyer".

**Services complémentaires**

Vous pouvez accéder aux services complémentaires proposés par les Organismes de Protection Sociale via les liens suivants :

- Mandats de prélèvement : [Accéder au module de gestion des mandats](#)
- CRPNPAC : [Accéder aux services complémentaires CRPNPAC](#)
- Informations utiles : [Accéder aux rapports complémentaires pour la gestion RH/paie](#)
- URSSAF : [Accéder aux Services +](#)
- CNAM : [Accéder aux BPIJ](#)
- Organismes complémentaires : [Accéder aux fiches de paramétrage](#)
- MSA : [décomptes JJ employeur](#)
- DSN\_FIAB : [Accéder au service FIAB](#)

### 1.3. Téléchargez la fiche de paramétrage des prévoyances AUDIENS (P0983).



Précisions : dans la fiche de paramétrage AUDIENS, la cotisation FCAPEAC fait une distinction entre « **Cadres et assimilés** » et « **ETAM** » mais la codification est identique. Dans Studio, le paramétrage est fait sur un module unique commun à tous les salariés, il ne sera donc pas nécessaire de renseigner les deux lignes pour l'envoi en DSN.

## PARTIE 2 : VÉRIFICATION DU MODULE

Dans un second temps, il est nécessaire de vérifier le numéro de module sur lequel la cotisation FCAPEAC est calculée.

Par défaut, le module pré-paramétré est le suivant : **151220 « PARITARISME – FCAPEAC »**.

Identifiez le module de la cotisation FCAPEAC sur un bulletin de paye (format détaillé) ou sur un historique.

**Exemple :** Le module identifié est le module par défaut

150080	FORMATION CONTINUE (Part convent)	2 210,66			0,100	2,21
150270	TAXE APPRENTISSAGE-Part principale	2 431,73			0,590	14,35
150280	TAXE APPRENTISSAGE-Solde	2 431,73			0,090	2,19
150803	MEDECINE TRAVAIL	2 210,66			0,320	7,07
151200	CPNEP	2 210,66			0,001	0,00
151220	PARITARISME - FCAPEAC	2 210,66			0,250	5,53
151770	CONTRIBUTION AU BILAN SOCIAL	2 210,66			0,010	0,00
178170	FORFAIT SOCIAL / PREVOYANCE	17,25			8,000	1,38
178370	C.S.G. DEDUCTIBLE	2 189,23		6,800	-148,87	
178870	CSG/CRDS NON DEDUCTIBLE	2 189,23		2,900	-63,49	
179000	**** TOTAL RETENUES ****	-485,99		-485,99		

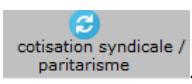
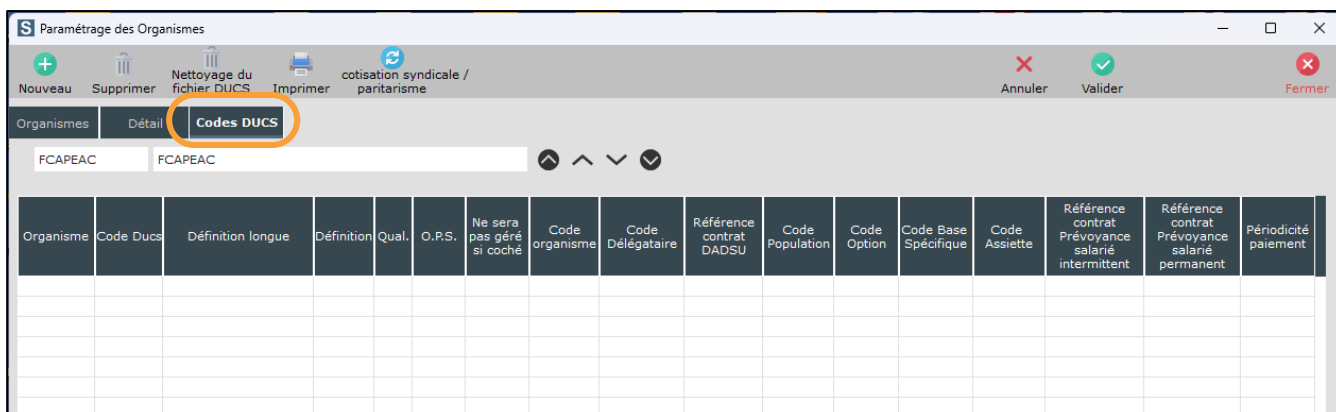
**Exemple :** Le module identifié est un module spécifique

150080	FORMATION CONTINUE (Part convent)	2 210,66			0,100	2,21
150270	TAXE APPRENTISSAGE-Part principale	2 431,73			0,590	14,35
150280	TAXE APPRENTISSAGE-Solde	2 431,73			0,090	2,19
150803	MEDECINE TRAVAIL	2 210,66			0,320	7,07
151200	CPNEP	2 210,66			0,004	0,00
151205	PARITARISME FCAPEAC	2 210,66			0,250	5,53
151770	CONTRIBUTION AU BILAN SOCIAL	2 210,66			0,010	0,00
178170	FORFAIT SOCIAL / PREVOYANCE	17,25			8,000	1,38
178370	C.S.G. DEDUCTIBLE	2 189,23		6,800	-148,87	
178870	CSG/CRDS NON DEDUCTIBLE	2 189,23		2,900	-63,49	
179000	**** TOTAL RETENUES ****	-485,99		-485,99		

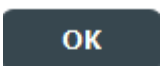
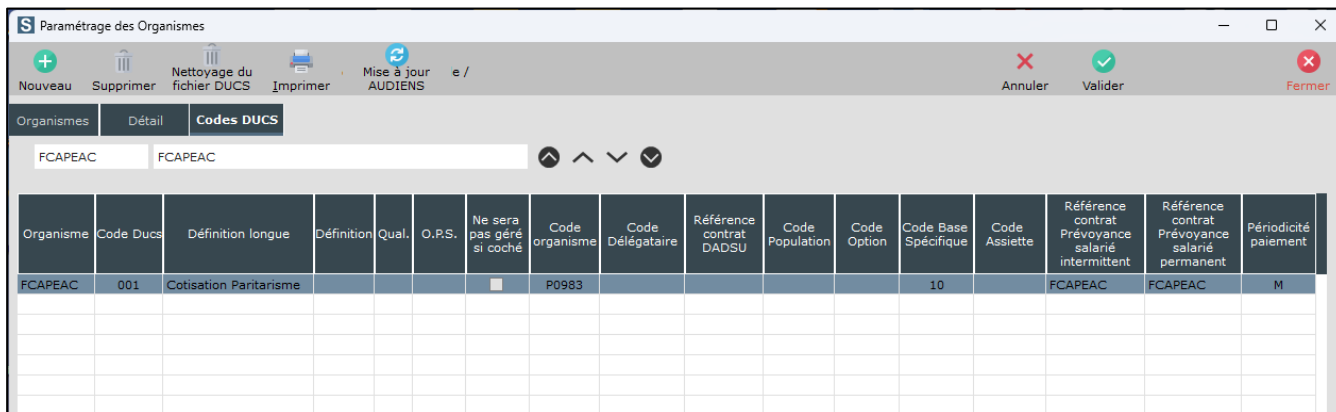
Dans cet exemple la cotisation FCAPEAC est paramétrée sur le module 151205.

### PARTIE 3 : PARAMÉTRAGE DSN – MODULE PAR DÉFAUT

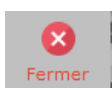
Afin de paramétrer la cotisation FCAPEAC en DSN, rendez-vous dans le menu de Studio cliquez sur « **Paramétrage** » puis sur « **Organismes Sociaux** ». Sélectionnez l'organisme **FCAPEAC** et cliquez sur l'onglet « **Codes DUCS** ». *S'il n'est pas déjà existant, l'organisme FCAPEAC est créé automatiquement lorsque vous accédez au paramétrage des organismes sociaux.*



Cliquez ensuite sur le bouton . Les informations se mettront automatiquement à jour.



À l'information « **Mise à jour effectuée !** », cliquez sur le bouton . Vérifiez le paramétrage avec la fiche de paramétrage AUDIENS.



Cliquez sur le bouton .

**⚠ Si le message suivant s'affiche : « La cotisation Syndicale ou Paritarisme FCAPEAC n'est pas active dans ce dossier, vous devez l'activer si vous êtes concernés ».**

Cela signifie que le module par défaut de la cotisation FCAPEAC n'est pas activé. Afin de l'activer :

1. Assurez-vous de ne pas avoir de module spécifique pour cette cotisation FCAPEAC.
2. Dans le menu de Studio cliquez sur « **Paramétrage** » puis sur « **Plan de Paye Dossier** ».
3. Entrez le numéro de module **1512** et positionnez-vous sur le module **1512/20 « PARITARISME - FCAPEAC »**.
4. Dans la colonne « **Actif** » sélectionnez « **Oui** » (pour information, une fois validé le « **Oui** » ne sera plus affiché).

Ok	Mod /	Libellé	Ty	Valeur Taux	Valeur Euro	Net Social	Livre Base	Livre Résultat	Livre Résultat 2	Début validité	Fin validité	Actif
	1512	CPNEF	M	0,0040				CPNEF				
	1512 20	PARITARISME - FCAPEAC	M	0,2500				PARITARISME				
	1513											

**Attention :** si vous avez déjà effectué des bulletins sur la période à déclarer sans que ce module soit actif, vous devrez les recalculer car la cotisation n'est pas présente sur les bulletins.

### PARTIE 4 : PARAMÉTRAGE DSN – MODULE SPÉCIFIQUE

Le module identifié n'est pas le module 1512/20 paramétré par défaut.

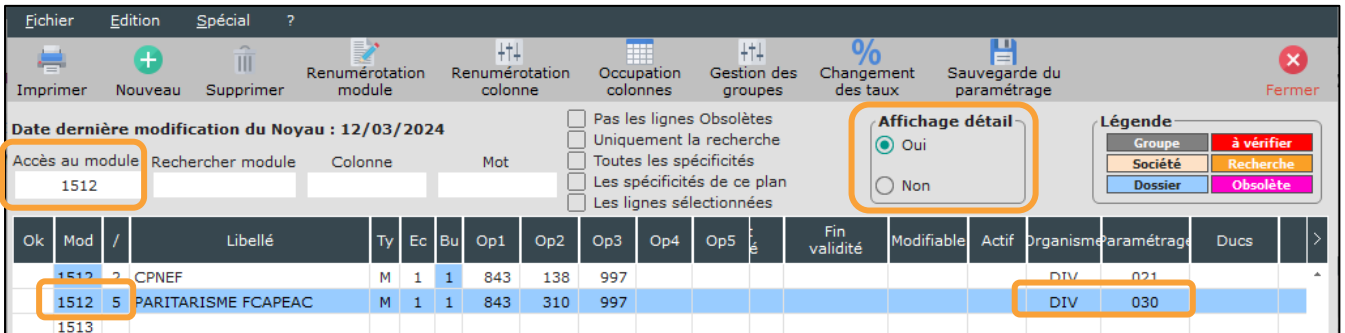
#### Section 1 : Recherche de l'organisme et du code DUCS

Dans le plan de paye, vérifiez dans quel organisme la cotisation syndicale FCAPEAC est déclarée. Au menu de Studio, cliquez sur « **Paramétrage** » puis sur « **Plan de Paye Dossier** ».

Indiquez le numéro du module dans le champ « **Accès au module** » puis dans l'option « **Affichage détail** » cliquez sur « **Oui** ». Notez ce qui est renseigné dans les colonnes « **Organisme** » et « **Paramétrage** ». Fermez le plan de

paye avec le bouton .

**Exemple :** La cotisation FCAPEAC est sur le module 151205

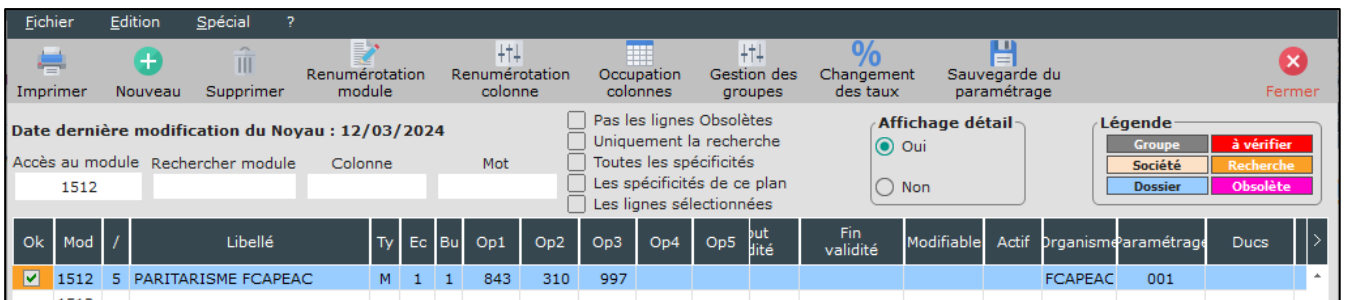


Ok	Mod	/	Libellé	Ty	Ec	Bu	Op1	Op2	Op3	Op4	Op5	Aut	Fin validité	Modifiable	Actif	Organisme	Paramétrage	Ducs
	1512	2	CPNEF	M	1	1	843	138	997							DIV	021	
	1512	5	PARITARISME FCAPEAC	M	1	1	843	310	997							DIV	030	
	1513																	

Dans cet exemple, la cotisation est déclarée dans l'organisme DIV et sous le code 030.

Pour des raisons de déclaration en DSN, il faut impérativement que la colonne « **Organisme** » et la colonne « **Paramétrage** » soient les mêmes que celles indiquées sur le module par défaut **1512/20** « **PARITARISME - FCAPEAC** ». Pour cela :

1. Positionnez-vous sur votre module spécifique (151505 dans notre exemple).
2. Dans la colonne « **Organisme** » saisissez **FCAPEAC**.
3. Dans la colonne « **Paramétrage** » saisissez **001**.



Ok	Mod	/	Libellé	Ty	Ec	Bu	Op1	Op2	Op3	Op4	Op5	Aut	Fin validité	Modifiable	Actif	Organisme	Paramétrage	Ducs
	1512	5	PARITARISME FCAPEAC	M	1	1	843	310	997							FCAPEAC	001	

Cliquez sur le bouton  et à la question « **Mise à jour des fichiers ?** » cliquez sur .

### Section 2 : Paramétrage organisme

L'organisme étant devenu l'organisme paramétré par défaut, il convient de suivre les étapes indiquées dans « **PARTIE 3 : PARAMÉTRAGE DSN – MODULE PAR DÉFAUT** ».

### Section 3 : Paramétrage DSN

Pour que la déclaration de la cotisation FCAPEAC soit correctement effectuée en DSN, indiquez le module spécifique sur lequel elle est calculée.

Pour cela, sur la fenêtre de la DSN, cliquez sur l'onglet « **Paramètres** ».

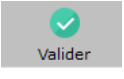
The screenshot shows the 'Paramètres' tab in the DSN\_P3\_2023 application. The interface is organized into several sections:

- Top Bar:** Includes 'Configurer', 'Paramètres' (highlighted with an orange circle), 'Paramètres Ducs-EDI', and 'Paramètres dépôts DSN'. There are also 'Non' and 'Oui' toggle buttons and 'Valider' and 'Fermer' buttons.
- Instructions:** 'Veuillez préparer l'imprimante avec du papier blanc'.
- Configuration Fields:**
  - Mois: 4 (with +/- buttons)
  - Année: 2024 (with +/- buttons)
  - Type DSN: Standard
  - Phase DSN: Phase 3
  - Nature DSN: 01 DSN mensuelle
  - Type DSN: 01 Déclaration normale
  - Type traitement: Test
  - Pré-Contrôle DUCS: Oui
  - Déclarer les blocs annuels: Non
  - Edition de l'état des charges: Non
  - Régularisation du PAS du Salarié No: Non
  - Blocs de versement: Oui
  - Calcul exonération: Non
  - BOETH annuelle: Non
  - CSA annuelle: Non
  - Solde TAPPR: Oui
- Buttons and Actions:** 'Mes préférences', 'Autocontrôle DSN', 'Désactiver Autocontrôle', and 'Mise à jour autocontrôle DSN'.
- Type de sortie:** Radio buttons for 'Impression', 'Affichage' (selected), and 'Pdf'. Below are input fields for 'Répertoire des DSN' (C:\Users\Agnès\Desktop\), 'Fichier d'export' (DSN\_TEST 2024\_EM 50BIS\_2024\_01), and 'Répertoire'.

Cliquez sur le bouton  , la seconde page de paramétrage apparaît. Cliquez dans l'onglet

**Modules syndicat, paritarisme et divers**

. Dans le champ « **Module Cotisation Paritarisme FCAP EAC** », indiquez le

numéro de votre module spécifique (par défaut le module paramétré est 151220). Cliquez sur le bouton  pour mémoriser la modification.

**Exemple :** Le module spécifique pour la cotisation syndicale FCAPEAC est le 151205

Paramétrage des Modules

✓ Valider ✗ Fermer

Général **Modules syndicat, paritarisme et divers**

Module Cotisation Syndicale au SPI	148701	Module(s) de Droit d'auteur	
Module Cotisation Syndicale à l'USPA	148720	Module(s) de Droit de doublage	125097,125098
Module Cotisation Syndicale à l'UPCPUB	148730	Module(s) de Droit de rediffusion	120549,120550,120551
<b>Module Cotisation Paritarisme FCAP EAC</b>	<b>151205</b>		
Module non utilisé			
Module non utilisé			
Module non utilisé			



### PARTIE 5 : DANS LA DSN

Bien qu'il ne s'agisse pas d'une prévoyance, les consignes données par AUDIENS prévoient que la cotisation FCAPEAC doit être déclarée en DSN de la même façon qu'une prévoyance.

Dans la DSN, la cotisation FCAPEAC est déclarée sous le code organisme de la prévoyance AUDIENS (P0983).

DUCS Organisme FCAPEAC				
Période : 04/2024				
001	Cotisation Paritarisme	2 210,66	0,250	5,53
Nombre de lignes : 1				5,53
Montant du règlement				5,53
Banque : TOTO / NSMBFRPPXXX / FR7630788001000860044000782		Mode de paiement Prélèvement SEPA		

#### Section 1 : Maille agrégée

L'affiliation à la cotisation FCAPEAC est envoyée dans le bloc **S21.G00.15** « *Adhésion prévoyance* ».

Le montant du versement est envoyé dans le bloc **S21.G00.20** « *Versement organisme de protection sociale* » et dans le bloc **S21.G00.55** « *Composant du versement* ».

#### Section 2 : Maille nominative

Pour chaque salarié et pour chaque bulletin dans lequel elle est calculée, la cotisation FCAPEAC est déclarée via les blocs :

- **S21.G00.70** « *Affiliation prévoyance* »,
- **S21.G00.78** « *Base assujettie* », dont le code de base assujettie est valorisé à **31** « *Éléments de cotisation Prévoyance, Santé, retraite supplémentaire* »,
- **S21.G00.79** « *Composant de base assujettie* » dont le type de composant est valorisé à **10** « *Salaires brut prévoyance* »,
- **S21.G00.81** « *Cotisation individuelle* ».